

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 13 AVRIL 2015 – 20H30

Membres présents : Marie-Françoise BUNOUST, Jean-Baptiste CAU, Simone DÉLIOT, Vincent DUMETIER, Évelyne FEIN, Jean-Louis FUMEY, Nicolas GIRARDET, Bernard JOLYOT, Agnès LAURENT, Sylvie LUCCISANO, Didier PAINEAU, Ludovic PICOD, Véronique RÉVEILLON, Bernard SÉNÉ,

Membre absente excusée : Marie-Françoise GIRARDET qui donne procuration à Nicolas GIRARDET.

Secrétaire de séance : Marie-Françoise BUNOUST

ORDRE DU JOUR :

Approbation du compte rendu du conseil municipal du 13 février 2015

- 1- Vote des subventions 2015 aux associations
- 2- Vote des 4 taxes
- 3- Programme de travaux 2015 : résultat des appels d'offres et votes
- 4- Approbation des comptes de gestion 2014
- 5- Présentation et vote des budgets assainissement, lotissement et communal
- 6- Délibération de principe de reversement du fond d'amorçage au syndicat scolaire
- 7- Contrat d'entretien des pompes de relevage
- 8- Acceptation pour encaissement de 2 chèques
- 9- Questions diverses

1- Vote des subventions 2015

M. JOLYOT. 2^e adjoint présente le montant des subventions proposées pour 2015

Association Espérance Byans	900.00 €
URFOL Ecran mobile cinéma	600.00 €
BASOL Association jeunes Byans	800.00 €
ASBO Foot Osselle Byans	800.00 €
La petite fabrique de Byans	800.00 €
Soleil Doubs Club des aînés	800.00 €
APE – Association parents d'élèves	400.00 €
Byans Sport auto	200.00 €
Pupilles de l'enseignement	50.00 €
Sclérose en plaques	50.00 €
Entraide St Vitoise	50.00 €
Banque Alimentaire du Doubs	50.00 €
Souvenir Français	50.00 €
Prévention routière	50.00 €
La ronde de l'espoir	50.00 €
Collège Félix Gaffiot Quingey	280.00 €

TOTAL 5 930.00 €

Le conseil **vote** par 13 Voix POUR, 1 Abstention et 1 non votant le montant de 5930 € de subventions 2015

2- Vote des 4 taxes

Le Maire propose d'augmenter de 2% pour l'année 2015, les quatre taxes suivantes :

Taxe habitation		20.43% nouveau taux	20.84 %
Taxe foncière bâti	:	19.10% nouveau taux	19.48 %
Taxe foncière non bâti	:	18.61% nouveau taux	18.98 %
CFE	:	19.29% nouveau taux	19.68 %

L'exposé du Maire entendu, le conseil **VOTE A L'UNANIMITE** l'augmentation proposée ci-dessus.

3- Programme de travaux 2015 : résultat des appels d'offres et votes

• LOTISSEMENT : TRAVAUX DE FINITION TRANCHE 2

Le programme de travaux concerne les travaux de finition de la tranche 2 du lotissement les Hauts du Crey dont le chiffrage opérationnel est estimé à 186 400 € HT.

Pour le lot 1 Voirie : 3 entreprises ont répondu à la consultation selon le rapport d'analyse des offres.

Pour le lot 2 Eclairage public : 6 entreprises ont répondu à la consultation selon le rapport d'analyse.

Après analyse des offres, le cabinet BEJ maître d'œuvre propose de retenir :

Pour le lot 1 : l'offre la mieux-disante présentée par l'entreprise ROGER MARTIN pour le montant de 164 746 € HT soit 197 695.20 € TTC.

Pour le lot 2 : l'offre la mieux-disante présentée par l'entreprise CEGELEC pour le montant de 18471.00 € HT soit 22 165.20 € TTC.

Le conseil municipal adopte le choix des entreprises retenues par le cabinet BEJ.

VOTE : POUR à l'UNANIMITE

Autres travaux à prévoir

- Fermeture des bassins de rétention pour un coût de 10 000 € HT. **VOTE POUR A L'UNANIMITÉ**
- Nettoyage de 3 terrains pour les valoriser pour un coût de 7 000 € HT. **VOTE POUR A L'UNANIMITÉ**
- Aménagement d'un terrain de sport, mis au budget lotissement 2015.

• LIAISON DOUCE ET RALENTISSEUR ROUTE DE LA GROTTÉ

Les travaux vont débiter pendant les vacances de printemps

• APPEL OFFRES POUR LE BAR – RESTAURANT ET UN APPARTEMENT

Le programme de travaux concerne la rénovation du bar restaurant et d'un appartement sis Place de l'Eglise à Byans pour un montant estimatif des travaux de 200 809€ HT.

Après présentation du rapport d'analyse des offres, le conseil municipal retient les offres des entreprises les mieux-disantes selon détail ci après

N° LOT	DESIGNATION	ENTREPRISES ATTRIBUTAIRES	Montants en € HT
Lot 1	Gros œuvre	SNCB	19 294.63
Lot 2	Charpente	CLAUDE COUVERTURE	4 841.40
Lot 3	Menuiserie	DUCROT	20 101.72
Lot 4	Platerie cloison sols	LARANJEIRA DUCHAUD	46 958.19
Lot 5	Carrelage	PREVITALI	13 841.65
Lot 6	Electricité	BOURGIN	28 865.00
Lot 7	Plomberie sanitaire	MADOZ	28 866.00

Le conseil municipal adopte le choix des entreprises retenues par M. MASSON, architecte pour un coût de 162 768.59€ HT.

VOTE : POUR à l'UNANIMITE

Début des travaux dans un mois environ.

- **ATELIER MUNICIPAL SOUS LE GROUPE SCOLAIRE**

Des devis sont présentés :

- pour du matériel (sanitaires, radiateur...), l'entreprise MADOZ est retenue pour 3 126 € HT.
 - pour la pose de cloisons placo : proposition des chantiers départementaux pour 4 700 € de main d'œuvre et 2 900 € de fournitures et Martins plaquiste pour 2 381.39 € HT.
- L'entreprise Martins plaquiste est retenue.

- **ETUDES AVEC LE CABINET BEJ**

- pour la sécurisation de l'entrée côté FOURG : relevé topographique pour 1300 € HT et étude de faisabilité pour 3000 € HT.
- Pour la récupération des eaux pluviales du quartier Chevanne, cette étude nécessite des relevés topographiques pour un coût de 1 900 € HT.

- **ACHATS 2015**

- ❖ Une tondeuse pour l'employé communal pour un coût de 6 000 € HT au lieu de 12 000 € neuf car c'est un véhicule d'occasion ayant 150 h de travail. Une assurance chez Feuvrier à Quingey est souscrite pour assurer le véhicule qui emprunte la route pour un montant de 187 € par an.
- ❖ Une remorque de tondeuse de 420 l pour un coût de 700 € HT
- ❖ Un compresseur pour un coût de 359 € HT

VOTE POUR A L'UNANIMITÉ

4-Approbation des comptes de gestion 2014

Le conseil municipal, après s'être fait présenté les comptes de gestion 2014 de M. le Percepteur des budgets lotissement, assainissement et communal, constate qu'ils sont en concordance avec les comptes administratifs 2014.

VOTE : APPROBATION DES COMPTES DE GESTION – POUR à l'unanimité

5- Présentation et vote des budgets assainissement, lotissement et communal

Budget lotissement

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	1 165 490.78 euros	1 165 490.78 euros
Investissement	754 786.41 euros	754 786.41 euros

Budget assainissement

- Pas d'augmentation de la redevance assainissement pour 2015 car pas de travaux prévus cette année. En investissement, capitalisation pour des travaux futurs

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	46 910.27 euros	46 910.27 euros
Investissement	30 161.88 euros	30 161.88 euros

Budget communal

	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	442 006 euros	442 006 euros
Investissement	735 477 euros	735 477 euros

L'exposé du Maire entendu, le conseil **vote à l'unanimité** par 15 VOIX POUR les budgets lotissement, assainissement et communal 2015.

6- Délibération de principe de reversement du fond d'amorçage au syndicat scolaire

Le fonds d'amorçage de l'Etat pour les rythmes scolaires est versé à la commune du lieu d'implantation des écoles pour un montant de 90 € pour 143 élèves inscrits en 2014/2015. Un premier acompte de 4 020 € versé sur le budget communal a été remboursé au syndicat scolaire de BYANS VILLARS LES ABBANS. Un second acompte de 8850 € versé sur le budget communal doit être remboursé au syndicat scolaire de BYANS VILLARS LES ABBANS.

Le conseil décide de donner son accord de principe pour que fonds d'amorçage versé à la commune soit automatiquement reversé au syndicat scolaire par l'établissement d'un mandat administratif.

VOTE POUR A L'UNANIMITE

7- Contrat d'entretien des pompes de relevage

Un forfait de 265 € est proposé par l'entreprise Thioulin pour l'entretien des 2 pompes de relevage une fois par an avec la rédaction d'un rapport d'intervention. **VOTE POUR A L'UNANIMITE**

8- Acceptation pour encaissement de 2 chèques

Le conseil municipal accepte d'encaisser deux chèques :

- Le premier chèque de 600 € correspond aux charges de chauffage du cabinet médical.
- Le second chèque de 3.30 € correspond à des photocopies facturées à l'association « Le vent tourne ».

VOTE POUR A L'UNANIMITE

9- Questions diverses

- **Ad'AP = Agenda d'Accessibilité Programmée pour les ERP Etablissements recevant du public :**
Concerne la mairie, le cabinet médical, la boulangerie, les écoles, le foyer cinéma, le cabinet infirmier, le gîte et les logements locatifs.
Un rapport « agenda accessibilité programmé » doit être établi pour le 27 septembre 2015. Une commission est créée pour la rédaction de cet agenda avec PAINEAU Didier, FUMEY Jean-Louis, PICOD Ludovic, DELIOT Simone, JOLYOT Bernard, BUNOUST Marie-Françoise, GIRARDET Nicolas et FEIN Evelyne. La première réunion est prévue le mardi 19 mai à 18 h en mairie.
- **Projet éolien :** Point d'étape du projet présenté par le Maire :
Retour pour la fin avril 2015 de la réponse à l'UNESCO faite par les 2 communautés de communes et les services de l'Etat.
- **Chalet du parc public :**
Le local est fermé avec accès interdit depuis début avril suite à des comportements irrespectueux et dangereux : consommation excessive d'alcool avec dépôt sauvage des bouteilles et gobelets, feux de bois dans le local (en bois !!) toute tentative d'intrusion ou de dégradations fera l'objet de poursuites
- **Marché de producteurs à Byans :** une étude est envisagée pour 2016 afin d'établir un roulement avec Mesmay, Quingey. Liesle est intéressée pour le 2^e vendredi et Byans le 4^e de 17h à 20 h.
- **L'éclairage public** est défectueux la nuit Ch de Chevanne et Ch des arbeux : l'entreprise GAUTHIER est prévenue.

Fin de la séance à 23h20.